

Le Département soutient toujours le contournement Est

Politique. Le conseil départemental de Seine-Maritime a réaffirmé hier son engagement financier en faveur du projet de liaison A28/A13. Et a ainsi répondu à une demande du préfet.

C'est oui. Le conseil départemental de Seine-Maritime a confirmé hier son engagement financier au projet de contournement Est de Rouen, en séance plénière extraordinaire, avec 38 voix pour, 6 contre et 26 élus qui n'ont pas pris part au vote.

Urgence

Cet engagement de 22 millions d'euros avait été voté à la majorité en 2018, a rappelé le président Bertrand Bellanger. Il ne s'agissait pas de « refaire le débat sur l'utilité publique du projet, aujourd'hui juridiquement acquise [le Conseil d'État a confirmé la finalité d'intérêt général dans une décision en novembre 2020, NDLR] », a-t-il précisé en début de séance.

Le préfet de Seine-Maritime, Pierre-André Durand, a demandé aux trois collectivités (conseil départemental 76, Région et Métropole de Rouen) qui

soutiennent financièrement le projet de confirmer cet engagement avant le 28 février alors que le nouveau président de la Métropole de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol (PS), s'oppose désormais au contournement. Le conseil départemental était la première des trois collectivités à se positionner à nouveau.

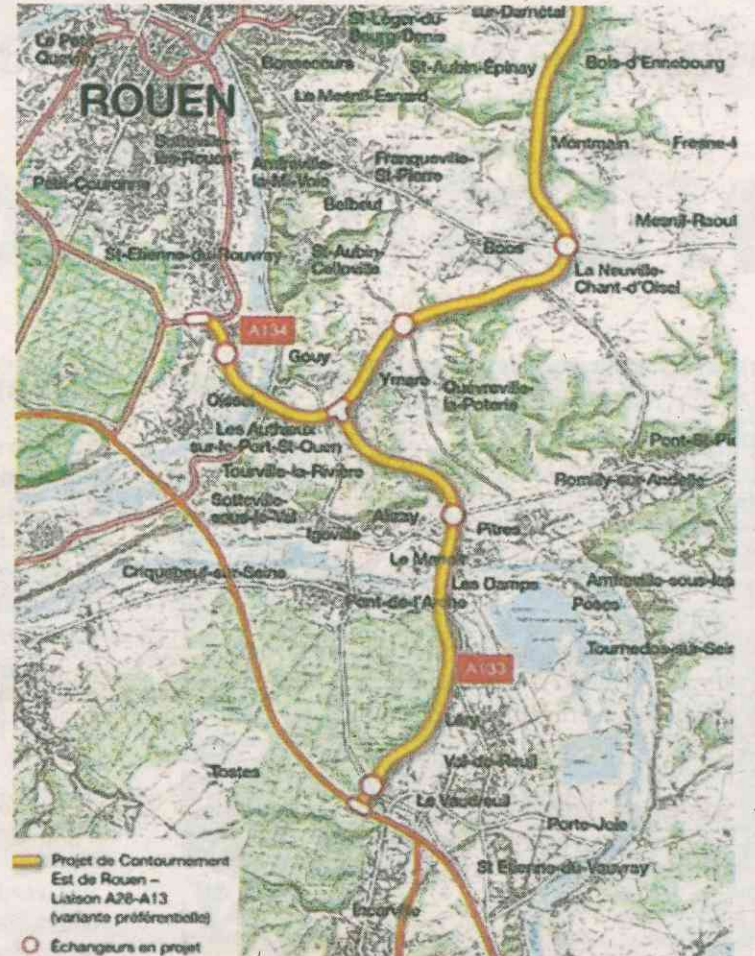
Le groupe des élus socialistes et apparentés n'a pas pris part au vote. « Pour quoi délibérer alors que nous l'avons déjà fait ? L'urgence du jour, c'est la pandémie et ses suites, et c'est ce qui pourrait justifier de réunir une assemblée aussi vaste aujourd'hui, estime Nicolas Rouly. D'autant plus que s'il n'y a pas de débat sur l'utilité publique, on nous invite à un copier-coller du vote de la délibération de 2018 », poursuit le patron de l'opposition socialiste. Il regrette que les « difficultés majeures ne soient pas prises en compte » comme la pandémie et ses conséquences économiques. Et voit dans cette délibération une « contribution au lobbying » en faveur de cette autoroute.

Plusieurs élus de la majorité n'ont pas manqué de souligner que les socialistes, dont Nicolas Rouly, avaient voté pour l'engagement financier en 2018. « Je n'aimerais pas être à la place de M. Rouly. Il doit être particulièrement embarrassé par la volte-face de son collègue Nicolas Mayer-Rossignol qui a voulu plaire aux écologistes avant les Municipales », lance Nicolas Bertrand, de la majorité départementale.

Fondamental

Bertrand Bellanger regrette cette position de « ne pas prendre part au vote » et dénonce, à l'issue du conseil, une « opération purement politicienne ». Le président a présenté trois raisons pour lesquelles, selon lui, le projet doit se faire. La première est économique : « Le contournement est fondamental pour le développement du territoire. Il permet notamment de mettre en réseau le port de Rouen. » Selon Bertrand Bellanger, la liaison autoroutière est nécessaire pour faciliter la circulation et « éliminer tout le trafic de transit dans Rouen. C'est la dernière agglomération de France à ne pas avoir de contournement ». Enfin, souligne-t-il, « le projet est particulièrement vertueux en termes d'environnement ».

Ce dernier argument, certains élus n'y croient pas du tout. Le groupe Agir pour l'écologie a ainsi voté contre cette « autoroute urbaine à péage d'un autre temps », souligne Catherine Depitre après être revenue sur la pollution supplémentaire qu'engendrerait le contournement sur le plateau Est, Oissel et Saint-Étienne-du-Rouvray, ainsi que les



Projet de Contournement Est de Rouen - Liaison A28-A13 (variante préférée)
○ Échangeurs en projet

dégâts environnementaux.

Les élus communistes et républicains/Front de gauche ont également voté contre. À l'image de Séverine Botte : « On ne prend pas du tout le chemin des objectifs de l'Accord de Paris pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Confirmer l'engagement constitue une erreur impardonnable », poursuit l'élue, estimant que la santé des habitants est « méprisée ». Une « prise de conscience » est nécessaire pour son collègue Stéphane Barré. Pour Dominique Métot (SE), revenir sur l'engagement pourrait avoir un mauvais impact sur la « crédibilité des élus ». Marine Caron (majorité départementale), pour qui la réalisation de ce projet participera à la « relance de notre économie », souligne « le devoir d'agir alors que rien n'a été fait pendant des années ».

Après trois heures de débat, l'engagement du conseil départemental a été réaffirmé à la majorité.

VIOLAINE GARGALA
v.gargala@paris-normandie.fr

Les chiffres du projet

- 886 millions d'euros : coût global évalué du projet.
- Financement : 396 millions d'euros par le concessionnaire ; 245 millions d'euros par l'État ; 157 millions d'euros par la Région Normandie ; 22 millions d'euros par le Département de Seine-Maritime ; 66 millions d'euros par la Métropole Rouen Normandie.
- 2016 : enquête publique.
- 2017 : déclaration d'utilité publique.
- 2019 : la réalisation du contournement Est est inscrit dans la Loi d'orientation des mobilités.
- Novembre 2020 : le Conseil d'État rejette l'ensemble des requêtes en annulation de la déclaration d'utilité publique.



Bertrand Bellanger.

Stéphane Barré. (Photos S. P./PN)

DANS L'EURE, LE DÉPARTEMENT DIT OUI À UN CONTOURNEMENT, MAIS CONFIRME NE PAS VOULOIR FINANCER CE PROJET

Malgré l'opposition de plusieurs communes euroises qui seraient traversées par ce contournement Est de Rouen, le Département de l'Eure maintient sa position prise suite à un vote fin juin 2016, lorsque la collectivité était présidée par Sébastien Lecornu, ex-LR et désormais ministre LREM. Pour faire simple, la collectivité aujourd'hui présidée par Pascal Lehongre (LR) est favorable à un contournement mais pas à ce projet, et ne mettra donc pas la main à la poche. Quand bien même cette liaison assurerait une meilleure connexion du territoire eurois à Rouen, favorisant le désenclavement de la vallée de l'Andelle. « Face au désengagement de l'État et aux coûts prévisibles de requalification du

réseau routier départemental qui ne sont pas pris en compte dans le dossier d'enquête, aucune contribution directe ne sera portée par l'Eure », réaffirme-t-il. Le fait qu'aucune subvention d'équilibre ne soit prévue en termes d'exploitation a également pesé. S'ils reconnaissent l'utilité de ce « barreau eurois » qu'ils souhaitent « en deux fois une voie pour une meilleure intégration dans l'environnement », les élus demandent « la gratuité de l'infrastructure en traversée de l'Eure et la suppression du double péage au niveau de l'échangeur d'Incarville. »

G. LE.
g.lejeune@paris-normandie.fr



Le Département de l'Eure n'est pas prêt à mettre la main au portefeuille pour cofinancer ce projet. (Photo d'archives S. P./PN)